

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 février 2024

RELATIF À L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET
DE LA RADIOPROTECTION POUR RÉPONDRE AU DÉFI DE LA RELANCE DE LA
FILIÈRE NUCLÉAIRE - (N° 2197)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CE45

présenté par

M. Dragon, M. Lopez-Liguori, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Falcon, Mme Florence Goulet,
Mme Laporte, M. Loubet, M. Meizonnet, Mme Sabatini et M. Tivoli

AVANT L'ARTICLE 12

Rédiger ainsi l'intitulé du chapitre III :

« Le haut-commissaire à l'énergie atomique et aux énergies alternatives ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous voulons mettre en adéquation l'intitulé du conseiller au Gouvernement avec ses fonctions.